

Le bulletin municipal de
CHAMPROND EN GÂTINE

n°38 - Juin 2012

L
a
F
O
E
F
i
O
-
E
d
e
C
h

F



L'équipe
de la feuille
de Chou

*Est heureuse de vous
présenter une nouvelle
édition . . .*

Responsable de
publication :
Philippe Guillemet

À la mise en page :
Céline Védie

À la reproduction et à la
distribution :

- Claudine Tison
- Jean Paul Tison
- Daniel Vidal

LE CHOU DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, à la même époque, nous préparons les manifestations communales et associatives de l'été.

Nous vivons comme toutes les communes de France dans un contexte qui n'est pas des plus faciles. Ceci ne nous empêche pas de prévoir et de continuer à vouloir améliorer les conditions de vie de notre territoire.

Afin de préparer cette nouvelle édition de la feuille de chou, associations, entreprises, commerces ont été conviés à une réunion pour donner leurs dernières informations, ceux qui n'ont pas eu le temps de le faire, le pourront pour la prochaine édition.

Cette année verra les débuts des travaux de l'extension de la salle des fêtes de Champrond. La maison de santé de la communauté de commune sera ouverte dès le 1er septembre. Elle permettra d'améliorer l'offre des services médicaux pour notre territoire et de rendre plus facile l'accès aux soins pour tous.

Avant la fin de l'année, il est vraisemblable que nous pourrons accueillir à nouveau dans notre église le tableau classé de Carlo Van Loo, ce sera le moment d'une présentation par Mme Annie Legrand, la restauratrice du tableau.

Les effectifs de notre école et des autres écoles de notre regroupement pédagogique sont en hausse, il faut par conséquent que les parents des jeunes enfants qui sont à scolariser à la prochaine rentrée scolaire effectuent au plus vite leur inscription en mairie pour que nous puissions les accueillir dans les meilleures conditions.

Je remercie comme toujours tous les acteurs de notre vie communale et vous souhaite une très bonne lecture de cette nouvelle édition de la Feuille de Chou.

Le Maire
Eric Legros



LA FEUILLE MUNICIPALE

Le Conseil et ses commissions

Les membres du conseil municipal	Le Maire : Éric Legros 1^{er} Adjoint : Philippe Guillemet 2^{ème} Adjoint : Denis Granger 3^{ème} Adjoint : Jean Taquet	Les conseillers : Marie-France Beauchet Christian Bornet Didier Guyon Claude Imhof Luc Liard Céline Védie Daniel Vidal
---	---	--

Les commissions communales

- **Bâtiments communaux :** Vice-président Jean Taquet
Marie-France Beauchet, Denis Granger, Philippe Guillemet, Daniel Vidal
- **Voirie et Réseaux :** Vice-président : Denis Granger, Luc Liard
Christian Bornet, Philippe Guillemet, Didier Guyon, Jean Taquet
- **Fêtes-Fleurissement:** Marie-France Beauchet, Philippe Guillemet,
Denis Granger, Jean Taquet, Daniel Vidal
Personnes hors conseil:
Nicole Caillard, Patricia Dumas, Claudine Tison
- **Finances: ensemble du conseil municipal**
- **Commission d'appel d'offres :** Président Eric Legros
Titulaires : Denis Granger, Philippe Guillemet, Jean Taquet
Suppléants: Marie-France Beauchet, Didier Guyon, Céline Védie
- **Urbanisme :** Vice-président Philippe Guillemet
Christian Bornet, Denis Granger, Luc Liard, Jean Taquet, Céline Védie
- **Eau et assainissement:** Vice-président Denis Granger
Christian Bornet, Didier Guyon, Philippe Guillemet, Jean Taquet
Céline Védie
- **Centre communal d'Action Sociale:**
Éric Legros, Marie-France Beauchet, Luc Liard, Daniel Vidal
Philippe Guillemet
Personnes hors conseil:
Denise Bigeault, Brigitte Wardavoir, Nicole Caillard, Jocelyne Préhu
- **Communication :** Vice-Président Philippe Guillemet
Marie-France Beauchet, Denis Granger, Claude Imhof, Luc Liard,
Céline Védie, Daniel Vidal, Jean Taquet. Personnes hors conseil :
Patricia Dumas, Alfred Perrin, Claudine Tison, Céline Fiolet
- **Suivi de la gestion de la salle des fêtes :** Daniel Vidal

Commission communale des impôts directs

Titulaires : Védie Céline, Bigeault Bernard, Renard Dominique, Fillette Michel, Houdy Olivier, Guibert Jean Luc.

Suppléants : Dumas Patricia, Lunel Catherine, Wardavoir Brigitte, Caillard Nicole, Lorin Claude, Monthuir Bertrand.



Les commissions intercommunales

- ✓ **Syndicat Scolaire et Régie de Transport Scolaire**
Président : Eric LEGROS
Marie-France Beauchet, Eric Legros, Luc Liard, Daniel Vidal
- ✓ **Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM):**
Délégués titulaires: Céline VEDIE, Philippe GUILLEMET
Délégués suppléants: Christian BORNET, Luc LIARD
- ✓ **Syndicat électrique:**
Délégué titulaire : Didier GUYON
Délégué suppléant : Denis GRANGER
- ✓ **Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le développement du Perche (SIAP):**
Délégué titulaire: Eric LEGROS
Délégué suppléant: Claude IMHOF
- ✓ **Parc Naturel Régional du Perche:**
Délégué titulaire: Claude IMHOF
Délégué suppléant: Christian BORNET
- ✓ **Interconnexion des réseaux d'eau potable:**
Titulaire : Denis Granger
Suppléant: Jean Taquet
- ✓ **Jumelage du canton de La Loupe:**
Éric LEGROS, Claude IMHOF
- ✓ **Comité de Bassin d'Emploi:**
Éric LEGROS, Daniel VIDAL
- ✓ **Centre National d'Action Sociale:**
Marie-France BEAUCHET
- ✓ **Délégué à la défense:** Philippe GUILLEMET
- ✓ **Communauté de communes des Portes du Perche :**
Délégués titulaires :
Éric LEGROS (Président de la commission Services à la Population)
Philippe Guillemet
Délégués suppléants : Céline VEDIE et Claude IMHOF
Délégué aux transports scolaires : Philippe GUILLEMET

Réunion du 21 février 2012

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le mardi 21 février 2012 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire au lieu habituel de ses séances.

Tous les membres en exercice sont présents

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 15 décembre 2011, qui est approuvé à l'unanimité.

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion à propos :

- de la réception des travaux relatifs au lotissement signée début janvier. Toutes les plantations prévues ont été réalisées et sont garanties par Nexity. La commission fleurissement a décidé récemment de planter une haie rue du Sentier ainsi que trois arbres.
- de la réunion du SIAP du 25/01/2012 où il a été question de l'opportunité d'un SCOT Perche d'Eure et Loir (document d'urbanisme à une échelle intercommunale) et d'une réflexion sur la coopération intercommunale (projet de rapprochement des CDC de Senonches et de la Ferté-Vidame)
- des fissures des silos à boues d'où sortent maintenant des boues et non plus de l'eau, des photos ont été prises et seront envoyées à l'avocat.

• **COMPTE ADMINISTRATIF 2011 : SERVICE D'EAU**

Le compte administratif 2011 fait apparaître en section de fonctionnement un excédent de 22 890.07 € et un résultat cumulé de 94 189.59 € En section d'investissement, il fait apparaître un excédent de 2881.87 € et un résultat cumulé déficitaire égal à 1 241.18 € Le compte administratif 2011 en conformité avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité. Le conseil municipal décide donc de reporter 92 948.41 € en section de fonctionnement et d'affecter 1 241.18 € en section d'investissement afin de couvrir le déficit.

• **BUDGET PRIMITIF 2012 : SERVICE D'EAU**

Mr le Maire présente au conseil municipal le projet de budget primitif 2012, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 175 470 € en section de fonctionnement et à 103 270 € en section d'investissement. A ce budget, il est prévu l'achat d'un enregistreur de données permettant une surveillance du château d'eau à distance, le remplacement de la canalisation rue de la Fontaine, la mise en conformité de la station de pompage et de ses abords et l'achat de matériel.

A noter que le prêt relatif au renforcement du réseau d'eau potable réalisé en 1996 arrive à terme fin 2012. Ce budget étant confortable, il serait envisageable de remplacer certaines canalisations notamment celles du Bois Landry Beaudoux à la Suarderie et de la rue du Perche à la Graiserie sans avoir recours à l'emprunt. Il est préconisé d'effectuer les travaux d'entretien des canalisations à l'aide du matériel adéquat pour des interventions plus rapides. Il est indiqué que plusieurs bouches à clés ne fonctionnent plus et sont donc à remplacer au plus tôt. Par ailleurs, il est rappelé la nécessité d'engager dès maintenant la procédure d'interconnexion du réseau d'eau potable avec l'Agence de l'Eau entre notre commune et celle des Corvées les Ys.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget présenté.

• **COMPTE ADMINISTRATIF 2011 : SERVICE D'ASSAINISSEMENT**

Le compte administratif 2011 fait apparaître en section de fonctionnement un excédent de 13 224.77 € et un résultat cumulé de 60 839.22 € En section d'investissement, il fait apparaître un déficit de 19 223.15 € et un résultat cumulé excédentaire de 34 698.89 € A noter des restes à réaliser d'un montant de 6 459 € concernant la maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation du réseau d'assainissement soit un résultat définitif de 28 239.89 €

Le compte administratif 2011 en conformité avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité.

- **BUDGET PRIMITIF 2012 : SERVICE D'ASSAINISSEMENT**

Mr le Maire présente au conseil municipal le projet de budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 96 540 € en section de fonctionnement et à 124 173 € en section d'investissement. A ce budget, il est prévu la réhabilitation d'une partie du réseau d'assainissement, l'extension du réseau rue de la Fontaine et des acquisitions diverses. Il est précisé que le programme actuel de l'Agence de l'Eau prévoit le financement des réhabilitations de réseau à hauteur de 25 % alors que le prochain programme prévu pour 2013 les financerait à hauteur de 40 %, par conséquent les travaux prévus au budget primitif 2012 pourraient se trouver reportés en 2013.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget présenté.

- **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le conseil municipal fixe comme suit les subventions aux associations :

SUBVENTIONS	
Libellés	Subventions 2012
Association des Anciens combattants	50
Un Petit Air de Culture	500
Coopérative Scolaire (61 x 10 €)	610
Société de Pêche	230
Perche Association Football	230
Perchemin	150
Association Danse et Rêve	150
A.D.M.R	200
Service d'Aide à Domicile Schweitzer	200
La Prévention Routière	80
C.O.E.C.I.L	50
Amis des Jumelages du Canton	50
U.S.E.P du Perche	100
Les Contrats Bleus	80
Stade loupéen	50
Voyages scolaires (30 € par élève)	300
Les Petites Mains	400
Association des Parents d'Elèves	160
Amicale des Sapeurs-Pompiers La Loupe	50
La Croix Rouge	80
Comice Agricole	80
Comité des Fêtes	2450
Bibliothèque	265
Les Paniers d'Aligre	50
TOTAL	6565

Le montant total des subventions représente environ 2 % du budget général.

Mr le Maire informe le conseil que l'association Danse et Rêve occupe un créneau supplémentaire à la salle des fêtes pour une activité cirque pour l'IME de Manou et a proposé d'accorder à la commune une participation financière de 10 € par séance.

Le conseil accorde 150 € supplémentaires à l'association « Les Petites Mains » pour l'achat de matériel lié à l'ouverture d'un atelier de réfection de sièges. Toutefois, il est retiré 150 € au Comité des Fêtes. Il est également attribué une subvention de 265 € à la Bibliothèque, qui devrait devenir prochainement associative, la somme allouée correspond à l'achat annuel de livres qu'effectuait la commune. Il est précisé que la bibliothèque est en cours d'informatisation, qu'un coin enfant a été aménagé et que des animations contes ont lieu régulièrement. Le conseil décide de demander un bilan financier à chacune des associations.

- **DEMANDE DE PARTICIPATIONS RELATIVES AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT RUE DE LA FONTAINE**

Mr le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 22/09/2011 relative à la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie concernant les travaux d'extension du réseau d'assainissement rue de la Fontaine pour trois habitations,

Considérant que ces travaux ont fait l'objet d'une attribution de subvention par l'Agence de l'Eau d'un montant de 7604 € et que les travaux s'élèvent à 23 284 € HT,

Le conseil municipal modifie le plan de financement de ces travaux comme suit :

Montant des travaux : 23 284 € HT

Participation des habitants : Mr et Mme Renard : 1568 € ; Mr et Mme Dagonneau : 1568 €

Mr Vaudron et Melle Guérin : 1568 €

Subvention Agence de l'Eau : 7 604 € Autofinancement : 10 976 €

- **REFECTION DU MUR DU CIMETIERE**

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il a été demandé au Comité de Bassin d'Emploi d'établir une convention de partenariat dans le cadre d'un chantier d'insertion pour la réfection de la totalité de l'enduit du mur du cimetière côté route.

- **DEMANDE DE SUBVENTION**

Mr Legros fait part au conseil que l'acquisition d'un enregistreur de données GSM alarmes au château d'eau peut faire l'objet d'une subvention auprès du Conseil Général à hauteur de 20 %.

Considérant le devis établi par la société Primayer d'un montant HT de 3123.80 € le conseil municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Général et définit le plan de financement suivant :

- Subvention du Conseil Général : 624.76 €

- Autofinancement : 2 499,04 €

TOTAL HT : 3 123.80 €

Le conseil municipal sollicite également une dérogation auprès du Conseil Général pour procéder à l'acquisition de l'enregistreur de données avant l'obtention de l'accord de subvention. Il est indiqué que les têtes émettrices seront posées sur les compteurs déjà installés.

- **PROJET D'EXTENSION DE LA SALLE DES FETES**

Mr le Maire informe le conseil que le projet d'extension de la salle des fêtes doit être validé par un architecte. Après renseignements pris auprès de Mr Le Dorlot, il s'avère que le cahier des charges et les esquisses peuvent être définis en commission et ensuite entérinés par un architecte.

Quelques idées sont émises : étude pour la mise en place de panneaux photovoltaïques, remplacement des baies vitrées. Une commission de travail est nommée : Mrs Legros, Imhof, Taquet, Guillemet, Bornet, Vidal et Mme Beauchet en sont membres. Les représentants des associations qui utilisent régulièrement la salle des fêtes seront

également consultés. Une première réunion avec les représentants des associations est fixée au 8 mars 2012 à 20 h 30 à la salle des fêtes. Il est décidé d'établir un bilan de l'activité de la salle des fêtes depuis quelques années.

- **PROJET D'INSTALLATION D'UN MIROIR CHEMIN DU LAVOIR**

Mr le Maire propose la mise en place d'un miroir pour la sortie des véhicules du chemin du Lavoir. Accord du conseil avec la création d'un passage piétons sur la D15. Il est également proposé d'arrondir l'angle de sortie du chemin du Lavoir par l'acquisition d'une bande de terrain. A voir en commission avec l'aménagement de la zone piétonne rue de l'Etang.

- **REGLEMENT DU SERVICE D'EAU POTABLE**

Sur proposition de Mr le Maire, le conseil municipal décide de modifier le règlement du service d'eau potable comme suit :

- article 18 : Les abonnements sont souscrits uniquement par courrier postal, télécopie ou courrier électronique
- article 24 : Dégrèvements pour fuites
même article sauf modification relative au bénéfice du dégrèvement, l'abonné doit adresser une demande écrite à la Régie accompagnée d'un justificatif de réparation de la fuite (facture d'un professionnel, facture d'achat de matériel)

- **LOCATION LOGEMENT F2 70 GRANDE RUE**

Mr le Maire informe le conseil municipal que Mr Coltat David, locataire du logement F2 va quitter le logement le 17 mars 2012 et que sa sœur Stéphanie Coltat souhaite le louer à la suite. Accord du conseil pour louer le logement à Stéphanie Coltat à compter du 17 mars 2012 sous réserve de la conformité de l'état des lieux.

- **PROPOSITION DE CANDIDATURE A PASSEURS D'IMAGES**

Le Conseil Général renouvelle la projection de séances de cinéma en plein air dans le cadre de l'opération nationale « Passeurs d'images » au tarif de 100 € la séance et sollicite les candidatures des communes intéressées. Accord du conseil pour que la commune se porte candidate.

- **COMPTE-RENDU COMMISSION VOIRIE ET FLEURISSEMENT**

Mr le Maire présente le compte-rendu de la réunion commission voirie et fleurissement du 11 février 2012 où il a été question de :

- plantations de haies :
 - o 45 ml rue du Sentier
 - o 40 ml au château d'eau de Beurepaire
 - o 115 ml côté ouest du village
- plantations d'arbres
 - o 3 au lotissement entre la rue du Sentier et le bassin de rétention
 - o 4 à l'étang du Panama
- arrachage de la haie située derrière le monument aux morts

Après renseignements pris auprès du PNRP, il s'avère que le PNRP et le Conseil Général subventionnent la plantation de haie à partir de 200 ml d'un seul tenant (PNRP : 1 €/le ml et CG : 0.80 €/le ml) et à condition que les travaux soient réalisés par une entreprise. Considérant qu'il ne sera pas planté 200 ml de haie d'un seul tenant, les plantations seront effectuées par les employés municipaux.

• QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Le programme des Scènes Euréliennes est mis à la disposition du conseil municipal pour une éventuelle candidature de la commune à l'accueil d'un spectacle
- Une pétition relative à une demande de ralentisseurs route de La Loupe est présentée au conseil municipal, il est émis quelques idées : rétrécissement de la chaussée, zone 30, cédez le passage, signalisation... sujet à traiter en commission voirie fixée le 10 mars à 9 h avec tous les problèmes de sécurité, stationnement, aménagement piétonnier rue de l'Etang.
- Le repas de printemps aura lieu le 18 mars à 12 h 30 à la Table du Perche au prix de 24 € par personne, les menus sont présentés au conseil. Le repas sera animé par deux jeunes accordéonistes
- Courrier du Syndicat Départemental d'Energies relatif à une dégradation du service public de la distribution d'électricité et l'engagement pris en 1999 sur la baisse du prix de l'électricité depuis l'ouverture à la concurrence.
- La cotisation annuelle à verser au PNRP serait portée à 1.30 € par habitant sachant que la cotisation actuelle est de 1 € par habitant, hausse un peu élevée justifiée par une augmentation des services aux collectivités territoriales..

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

Réunion du 29 mars 2012

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 29 mars 2012 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire, au lieu habituel de ses séances.

Absents excusés : Luc Liard pouvoir à Eric Legros
Didier Guyon
Christian Bornet

Présence de Mr Illic-Copin, receveur municipal

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 21 février 2012, qui est approuvé à l'unanimité.

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion :

- la plantation de haie est subventionnable si et seulement si , la longueur est plantée d'un seul tenant et supérieure à 200 ml ce qui ne sera pas le cas de nos projets d'implantation de haies . Suivant les conseils du paysagiste, les haies ne seront plantées qu'à l'automne, le moment le plus propice.
- A propos du dossier relatif aux silos à boues, il s'avère :
 - o qu'il a été procédé à un échange de dires entre les avocats
 - o que les malfaçons portent sur quatre silos et non pas deux
 - o que la Lyonnaise des Eaux impute les responsabilités de malfaçons à l'entreprise SERCO mais le marché a été conclu avec la Lyonnaise des Eaux
 - o que le cabinet Prigent a confirmé les malfaçons
 - o que la synthèse de l'expert est plutôt favorable à la commune
 - o que les honoraires d'avocat ne seraient pas recevables dans le cadre du préjudice
 - o qu'une tentative de conciliation pourrait avoir lieu après la remise du rapport de l'expert au tribunal administratif
 - o que les boues pourraient être évacuées par Denis Granger après la moisson si les bassins étaient vidés pour leur réfection, projet à soumettre à l'expert avant toute prise de décision, à noter que la compétence épandage relève de la CDC.
- Une promesse de vente du terrain situé à l'angle du chemin du Lavoir a été signée récemment c'est pourquoi le projet d'élargissement de ce carrefour sera traité avec le nouveau propriétaire.

- La commune des Corvées les Yys a accepté qu'une demande de devis commun aux deux communes soit sollicitée auprès de plusieurs entreprises.
- Les travaux de réhabilitation de réseau d'assainissement seraient à priori subventionnés à plus de 25 % par l'agence de l'eau.
- La commune s'est portée candidate pour bénéficier d'un spectacle dans le cadre des Scènes Euréliennes.

Mr le Maire propose au conseil municipal de modifier l'ordre des sujets portés à l'ordre du jour : accord du conseil.

• COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Mr le Maire présente au conseil municipal le compte administratif 2011 qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	289803,98	53671,2
Recettes	324324,7	79783,82
Résultat 2011	34520,72	26112,62
Résultat 2010	affecté en investissement	-51412,21
Résultat cumulé	34520,72 à affecter en investissement pour 25 299,59 et à reporter en fonctionnement pour 9221,13	-25 299,59

Sous la présidence de Claude Imhof, le compte administratif 2011 en concordance avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité.

• VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le conseil municipal prend connaissance de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2012. Mr Illic-Copin indique que le taux de la taxe d'habitation de la commune est faible par rapport aux taux moyens aux niveaux national et départemental. En ce qui concerne les taux de taxes foncières, le taux d'imposition relatif à la taxe foncière sur les propriétés bâties est proche des taux moyens et celui relatif à la taxe foncière sur les propriétés non bâties est élevé. Par conséquent, le conseil municipal décide de n'augmenter que le taux de taxe d'habitation et le fixe à 8.20 % soit une recette supplémentaire de 2075 €

• BUDGET PRIMITIF 2012

Suite à la commission de finances du 22 mars 2011, Mr le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2012 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 357 683 € En section d'investissement, il s'équilibre à 106 709.59 €

En dépenses, il est prévu :

- travaux de voirie
 - o Voie des Huberts : 7 250 €
 - o Chemin du Ferré : 5 050 €
 - o Eclairage public route d'Illiers et 5 Grande Rue : 1 200 €
 - o Signalétique route de La Loupe : 4 000 €
 - o Acquisition d'un radar pédagogique : 1 500 €

Il est indiqué que le revêtement de la RD923 est prévu pour 2013 et que le conseil général prêtera prochainement à la commune un radar pédagogique sur une période de trois semaines, La signalétique route de la Loupe consistera en une réduction visuelle de la chaussée du cimetière jusqu'à la rue du Plessis par la mise en place de marquage au sol et l'implantation de panneaux « cédez le passage » rue du Plessis et ruelle du Prieuré.

- travaux de bâtiments :
 - o Remplacement de fenêtres à la mairie : 6 500 €
 - o Commerce multiservices : 10 000 €
 - o Avant-projet commerce multiservices : 4 400 €
 - o Extension salle des fêtes : 10 000 €
 - o Réfection corniche de l'église : 7 000 €
 - o Restauration tableau église : 5 400 €
- achat de matériel :
 - o décorations lumineuses : 2 500 €
 - o matériel divers : 1 000 €
- divers :
 - o caution logements : 650 €
 - o capital des emprunts : 13 000 €
 - o déficit 2011 : 25 300 €

Les recettes sont essentiellement constituées de subventions (FDAIC, DRAC, Réserve parlementaire et SDE), de la taxe locale d'équipement, du FCTVA, des cautions logements à recevoir, d'un prêt de 19 579 € à contracter sur le budget annexe eau, de l'affectation du résultat 2011 et d'un virement de la section de fonctionnement.

Le conseil municipal adopte ce budget à l'unanimité et entérine la décision modificative budgétaire suivante sur le budget eau :

- 2156 (travaux divers) :	- 19 579 €
- 1687 (emprunt) :	19 579 €

• **PROJET DE COMMERCE MULTISERVICES**

Mr le Maire informe le conseil municipal que l'avant projet sommaire avait été estimé à 320 000 € par Mr Le Dorlot et que ce projet peut être subventionné à hauteur de 50 % par l'Etat et une participation forfaitaire de 20 000 € par le Conseil Général.

Considérant le montant important de ces travaux, le projet a été revu et estimé à 200 000 € environ avec essentiellement une réduction des travaux de voirie. Le Conseil Général a accepté le principe que le site de l'ancienne gendarmerie soit aménagé en commerce et non plus en logements sociaux

Après renseignements pris auprès de l'architecte, il est possible que la commune réalise une partie des travaux elle-même avec le suivi de l'architecte sachant que toutes les prescriptions seront inscrites dans le cahier des charges ; au niveau des responsabilités, la commune devra s'assurer elle-même et avoir du personnel qualifié et compétent.

Après divers échanges, les élus se posent des questions quant à la viabilité du projet et son financement, notamment la marge de manœuvre au niveau de l'endettement. L'étude de faisabilité réalisée par la chambre de commerce et d'industrie avait révélé que le projet était viable. Quant à son financement, la commune possède actuellement une capacité d'autofinancement correcte égale à 38 000 € par an, qui serait réduite si un nouveau prêt serait contracté mais atténuée par la perception d'un loyer estimé à environ 6000 € par an. Mr le percepteur indique que la commune peut contracter un prêt d'environ 100 000 € sur une durée comprise entre 10 et 15 ans pour un remboursement d'une annuité maximale comprise entre 10 et 11 000 € afin de ne pas grever le budget. La commune dispose en effet de charges fixes importantes avec des recettes de taxes d'imposition faibles mais aussi une très bonne trésorerie grâce à la régie d'eau.

Il est à noter que d'autres projets ont été mis de côté tels que :

- l'enfouissement des réseaux entre la D15 et la place de l'église pour des raisons de réduction de subventions
- le remplacement de canalisations d'eau potable

Il est également à noter que pour les silos à boue il reste la somme de 64 000 € à régler si les suites juridiques vis-à-vis de la société qui les a construits nous sont défavorables.

Il est évoqué la possibilité de créer un commerce multiservices dans le centre bourg par un investissement immobilier important. Il est rappelé que le commerce quelque soit le site de son implantation devrait proposer à la vente des produits locaux et qu'il aurait une fonction de vitrine « Porte du Perche ». Après discussion et considérant que les subventions de l'Etat ne sont pas pérennes, le conseil municipal retient le projet de commerce multiservices dans le cadre d'une construction tenant compte d'une possibilité de reconversion du bâtiment en logements le cas échéant.

• **PROJET D'EXTENSION DE LA SALLE DES FETES**

Considérant le projet de commerce multiservices, Mr le Maire propose au conseil municipal l'extension de la salle par phases, soit dans un premier temps le prolongement du bâtiment dans la continuité de la cuisine d'une surface d'environ 40 m². Dans un deuxième temps, une extension à l'arrière de la scène pourrait être réalisée. Il est donc envisagé actuellement de définir de façon détaillée les besoins pour mener à bien ce projet et notamment les nécessités de se conformer à la réglementation sur l'accessibilité des personnes handicapés.

• **TOURS DE GARDE BUREAU DE VOTE**

Le conseil municipal établit les tours de garde pour les bureaux de votes des élections présidentielles.

• **RECRUTEMENT D'UN AGENT COMMUNAL**

Mr Legros fait part au conseil qu'une annonce pour le recrutement d'un agent communal a été diffusée sur la bourse de l'emploi du centre de gestion. Le poste ayant été défini avec de nombreuses exigences, aucune candidature n'a été reçue. Considérant que Pascal Pesnaux donne satisfaction dans les fonctions qu'il occupe, il sera recruté comme adjoint technique stagiaire à compter du 19 avril 2012, un entretien préalable à l'embauche sera toutefois effectué.

• **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Mr Legros informe le conseil que le président de l'association européenne de l'Aïkido a sollicité le transfert de son siège social à Champrond. Vu le nombre important d'adhérents dont une grande part de la commune et les animations déjà réalisées sur la commune, le conseil autorise ce transfert de siège social.

Mr Imhof présente le compte-rendu du dernier comité syndical du Parc Naturel Régional du Perche.

- remise d'un document « Innover pour l'installation en agriculture »
- projet d'isolation des locaux administratifs du manoir de Courboyer pour réduire les frais de chauffage
- projet du PNRP axé sur :
 - création d'Escapade percheronne intégrant hébergement/restauration couplé avec une balade avec des chevaux percherons. Ici, il est émis une idée de liaison entre les Cabanes en l'Air et l'association d'ULM du Petit Bois Landry avec restauration de préférence locale : projet à présenter rapidement au PNRP
 - contribution au développement des circuits courts de l'alimentaire (commerce à la ferme), de la construction (utilisation du chanvre, revitalisation de la filière bois)
 - renforcement de l'action du PNRP relative à la qualité du bâti
 - D'autre part, il est demandé à ce que les quads non immatriculés ne circulent pas dans les rues et sur les trottoirs comme les autres véhicules et ce particulièrement dans le lotissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15.

Actualités communales et intercommunales

→ **REGARDE MOI**

Le court métrage "REGARDE MOI" réalisé par cinq jeunes de l'Institut Médico-Educatif "ANTOINE FAUVET" a remporté L'OSCAR d'OR- PRIX COUP DE COEUR DU JURY.

Le court métrage a été diffusé SAMEDI 12 MAI à trois reprises au cinéma St LOUIS de la commune du THEIL SUR HUISNE (61).

Il sera également projeté au Festival du court métrage scolaire CINE CLAP au cinéma des Enfants du Paradis de Chartres du 5 au 8 juin.

Pour commander le DVD : contacter Mr Laurent

IME « Antoine Fauvet »- 17 Avenue de la République- 28400 Nogent Le Rotrou ou par mail: regarde-moi@orange.fr



→ **RAMDAM À LA BIBLIOTHÈQUE DE CHAMPROND EN GÂTINE**

Nous organisons avec les bibliothèques de La Loupe, Thiron-Gardais, St Denis d'Authou, Montlandon, Belhomert, et St Victor de Buthon

un concours de « Carnets de route » du 15 mai au 15 septembre 2012

Il s'agit de créer un carnet de voyage en utilisant les 3 techniques relatives à cette réalisation : collages d'éléments naturels ou non, collectés au cours du périple, dessins mis en couleur ou non, texte...

Il peut prendre la forme d'un carnet, d'un cahier, de feuilles mobiles... il peut être relié ou non.

Les matières seront laissées au libre choix du créateur : papier luxueux, papier journal ou d'emballage... pas de format imposé.



Le carnet de route ou de voyage permet à son auteur de raconter son périple, c'est également un souvenir impérissable pour la personne qui l'a créé. Il invite au voyage et à la découverte d'une culture, d'un environnement différent ; il zoome sur les éléments d'un quotidien inconnu, il entraîne vers l'évasion et le rêve... mais il peut tout aussi bien raconter une promenade et les « découvertes » faites dans les chemins autour de la maison...



⇒ **LES CREATIONS DEVRONT ETRE RENDUES POUR LE 15 SEPTEMBRE 2012 A LA BIBLIOTHEQUE OU ELLES SERONT EXPOSEES JUSQU'AU 13 OCTOBRE.**

Concours local : décerné le 13 octobre 2012 à la Bibliothèque de Champrond-en-Gatine à 11 h.

Prix du public : enfant, adulte.

1er prix adulte : un baptême d'ULM

1er prix enfant : un après-midi poney

Puis toutes les œuvres de tous les participants de toutes les communes seront exposées à St Denis d'Authou.

Concours général : attribué le 27 octobre à la Salle des Tilleuls de St Denis d'Authou à 11h

1er lot adulte : 1 nuit pour 2 personnes dans une cabane perchée

1er lot enfant : une rando poney d'une journée

1er lot groupe : une sortie au parc Naturel du Perche
Des ouvrages relatifs aux voyages et bien d'autres lots...

Nous tenons à votre disposition le règlement du concours et la liste des animations proposées par les autres bibliothèques.

A Champrond, pour aider les petits (de 6 à 12 ans), Brindille organise un après-midi « carnet de route » qui aura lieu le **samedi 21 juillet 2012 à partir de 14 h**. Inscrivez-vous vite avec le bulletin ci-dessous que vous voudrez bien déposer à la Mairie. *Plus d'infos sur « Brindille » quelques pages plus loin de cette feuille de chou...*

D'autres nouvelles de « votre bibliothèque »

. L'informatisation de notre fonds est terminée. Gros travail. Merci aux bénévoles qui ont bien voulu donner de leur temps. Nous vous rappelons qu'en plus des quelques 700 livres de notre fonds, la bibliothèque Départementale nous prête environ 900 livres. Nous pouvons vous réserver les titres que vous aimeriez lire. La navette de la BDEL passe tous les quinze jours environ.

. Trouver un nom à votre bibliothèque.

Nous avons eu une quarantaine de propositions. Vous ne manquez pas d'imagination !!!



Parmi toutes ces trouvailles, nous vous proposons de choisir parmi les 7 finalistes (par mail, en laissant un petit mot dans la boîte à lettres de la Mairie ou à la bibliothèque)

A.B.C. (Les Amis de la Bibliothèque de Champrond).	
Le temps de lire	Champ-lire
Perche-lire	Lire à Champrond
Cabane aux livres	Lire en Perche
Le bateau-livre	

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE :

le mardi de 16 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 10 à 12h.

CET ESPACE PUBLIC DISPOSE D'UN ACCÈS GRATUIT À INTERNET
ACCESSIBLE AUX HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE.



➔ CÉRÉMONIE DU 08 MAI 2012

La cérémonie du 08 Mai 2012 s'est déroulée à 09h45 comme prévu. Cette année, Mr Eric Gérard (Conseiller Général) est venu accompagner les anciens combattants pour la pose de gerbe sur le monument aux morts.

* *Merci à Mme Lesieur pour les quelques photos.*



➔ PARC AQUATIQUE DE FONTAINE-SIMON

4 entrées piscine sont offertes par an aux enfants de moins de 16 ans et 4 entrées jeux secs pour les enfants de 3 à 8 ans résidant sur le territoire de la CDC des Portes du Perche (renseignements à la mairie)

→ BILAN ANNUEL SIRTOM

En mairie et sur le site internet de la commune, vous pouvez consulter le bilan annuel sur la collecte des ordures ménagères et sur l'activité des déchetteries du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères.

CONTINUONS A TRIER NOS DECHETS TOUS ENSEMBLE...

Rappel ! **Les dépôts sauvages** sont interdits proches des containers à verre à la sortie du village. Trop souvent, nous constatons des dépôts de caisses, sacs, ... ayant servi à amener les bouteilles, journaux... Le ramassage de ces objets est à la charge de la collectivité locale, et par conséquent à votre charge par l'intermédiaire de vos impôts locaux. Merci.



→ LE SAVIEZ-VOUS ?

En moyenne, notre salle des fêtes est utilisée 30 week-ends par an, mais également très sollicitée en semaine ! Le planning ci-dessous démontre un fort taux d'occupation.

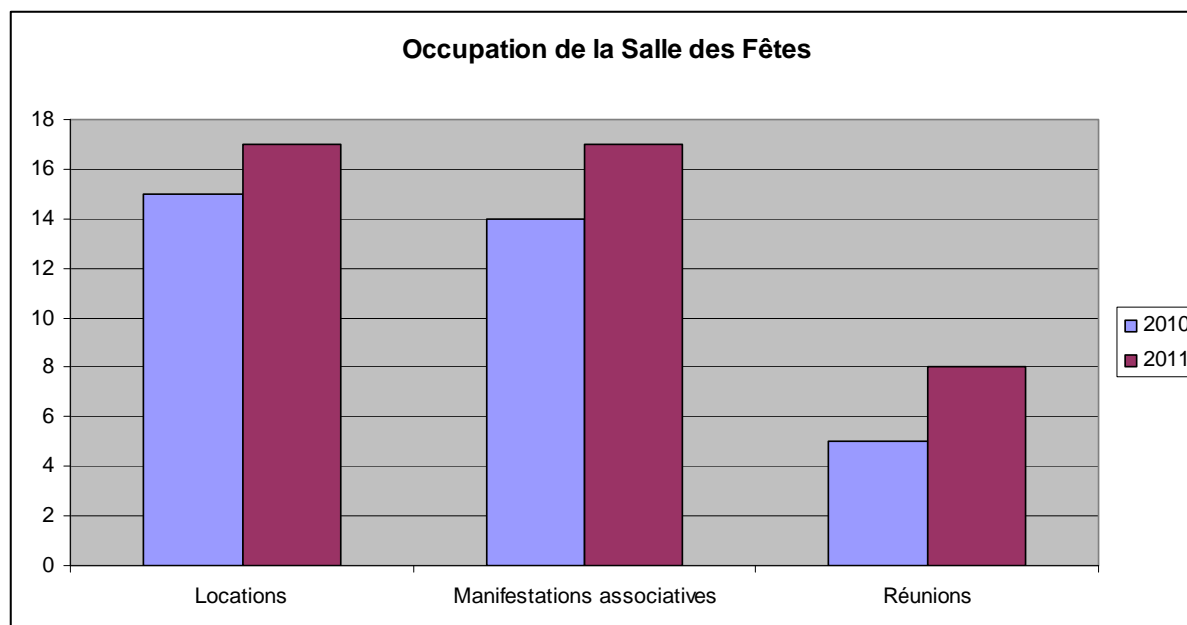
Lundi de 17 h 45 à 18 h 45 et de 19 h 15 à 20 h 15 : Yoga

Mardi de 18 h à 21 h 30 : Aïkido

Mercredi de 19 h 15 à 20 h 15 : Cours de relaxation et de sophrologie et de 20 h 30 à 22 h : Théâtre

Jeudi de 17 h 30 à 18 h 30 : Fitness et de 18 h 45 à 19 h 45 : cours de Qi Gong

Vendredi de 17 h à 20 h 30 : Atelier cirque



Une réflexion est en cours pour l'agrandissement de celle-ci, afin de permettre de nouvelles activités et de la rendre plus fonctionnelle.

→ CIMETIÈRE DE CHAMPROND

La réfection du mur extérieur du cimetière sera réalisée courant de cet été dans le cadre d'un chantier d'insertion. Le comité de bassin d'emploi de Nogent le Rotrou en aura la charge comme dans les précédents chantiers de la salle des fêtes (peintures intérieures) et du mur de l'école.

Un petit air de culture...

Nous terminons la saison en gaité, en rééditant notre « Soirée Guinguette » 2011 : on ne change pas une équipe qui gagne !

Rendez vous donc le samedi 16 Juin pour un petit air d'accordéon et de nostalgie et un menu moules-frites dont vous nous donnerez des nouvelles. Bal jusqu'à minuit et demie....voir une heure du mat pour les accros !!!

D'autre part nous nous sommes réunis et sommes en mesure de vous donner les grandes lignes de notre saison 2012/2013. Voici les dates à retenir :

13,14,15 Septembre : pour démarrer la saison nous vous offrons une nouvelle expérience : une exposition Arts Plastiques sur le thème de l'Automne. Nous espérons que tous les talents de Champrond et des environs seront représentés !

Samedi 6 Octobre à 18H Assemblée Générale .Comme d'habitude nous vous offrons le verre de l'Amitié et ceux d'entre vous qui le souhaitent peuvent prolonger la soirée avec nous autour d'un repas.

10 Novembre : nous avons réservé cette soirée pour le ciné-club. Pour le moment aucune décision n'a été prise quant au programme. Il est cependant probable que notre choix se portera sur un documentaire avec conférencier.

Samedi 15 Décembre à 18H : Chants de Noël, cochons de Champrond et vin chaud dans l'Eglise à 18H.

19/20 Janvier 2013 : le Petit Théâtre vous propose sa nouvelle production (qui ne sera pas cette année une comédie musicale mais une comédie tout court)

9/10 Mars 2013 : week-end littéraire avec atelier d'écriture, soirée poèmes et foire aux livres.

Et nous clôturerons la saison par une sortie le **Samedi 8 Juin 2013**, sur laquelle nous vous donnerons toutes les précisions voulues dès la rentrée.

L'Association

« Un Petit Air de Culture »

Samedi 16 Juin à 19heures

Salle des Fêtes de
CHAMPROND-en-GÂTINE

Soirée Guinguette

(Apéro, Moules frites et petit vin blanc....)



Avec le Trio ATZEGANA de PARIS

Tarifs repas spectacle et bal: 17€ Adhérents:15€

Tous renseignements et réservations

02.37.49.85.33/02.37.49.83.23



Les petites Mains

L'atelier des enfants regroupe 4 élèves assidus et propose des activités manuelles (fabrication de pompons, broderie, peinture, ...) tous les jeudis de 16h30 à 17h30. N'hésitez pas à prendre des renseignements et à inscrire vos enfants. Adhésion de 10 € l'année.

AÏKIDO

"L'activité Aïkido a été mise en place à Champrond-en-Gâtine en juillet 2011. Depuis, de nombreuses manifestations ont été organisées et réunies les 57 adhérents (22 enfants 5/10 ans, 12 jeunes 11/17 ans et 23 adultes plus 18 ans), de juillet 2011 à juin 2012 :

- Soirée Passeurs d'images samedi 23 juillet 2011 et initiation ouverte au public,
- Fête communale brocante de la St Sauveur lundi 15 août 2011 et initiation ouverte au public,
- Assemblée générale, repas et 3ème fête familiale samedi 17 décembre 2011,
- Déplacement 1er stage international à Durtal (49) samedi 14 janvier 2012,
- Déplacement 2ème stage international à La Buissière (Belgique) vendredi, samedi 17 et 18 février 2012,
- Organisation 2ème rencontre internationale Aïkido-Taïji Quan (Château des Vaux) samedi 24 mars 2012,
- Participation 2ème kermesse Château des Vaux jeudi 17 mai 2012,
- Fête des 60 ans, 43 ans arts martiaux, 27 enseignement du professeur Roger Tran samedi 9 juin 2012,
- Participation 1ère fête des Arts à Bretoncelles (61) démonstrations d'Aïkido samedi 16 juin 2012.



Notre association envisage pour les années à venir d'accueillir à Champrond-en-Gâtine un ou deux stages internationaux du fait de l'extension de la salle des fêtes-Dojo ; d'autant que la Mairie est également le siège social du Rassemblement Européen pour une Libre Pratiques des Arts et arts martiaux, R.E.L.P.A. - les Mille Dojos.

Renseignements : Roger et Nathalie Tran-Dinh-Nhuan Association la Voie de l'Energie et du Mouvement V.E.M. 02 37 49 84 95 ou 06 67 32 52 63

Cotisations annuelles : moins 15 ans 60,00 € et plus 15 ans 80,00 €".

PERCHEMIN

Cette année la randonnée de l'association Perchemin n'a réuni que 20 participants. Une déception malgré une bonne météo et 3 circuits magnifiques proposés, 25, 16 et 10 kilomètres. Espérons que les années ne se suivent et ne se ressemblent pas et que l'année prochaine les randonneurs se bousculeront pour parcourir notre campagne. Comme l'an dernier un concours photo était proposé et chacun pouvait fournir 2 photos à l'issue de la rando. 7 personnes ont participé à ce concours photo.

La gagnante du 1^{er} prix est Mme MORANT Nathalie habitant à St Eliph, elle pourra aller déjeuner ou diner avec la personne de son choix au restaurant la Croix blanche à Combres.

Mme BRÉHIN Marie-Claude quant à elle gagne le 2^{ème} prix et pourra aller déjeuner ou diner au restaurant la table du perche à Champrond en Gâtine.

Mme LIARD Mylène gagne le 3^{ème} prix et se verra remettre 1 panier garni offert par la boulangerie de Champrond.



Les prix ont été remis le samedi 2 juin 2012 à partir de 11h30 à la bibliothèque de Champrond.
Un grand merci aux commerçants qui ont permis que ce concours soit doté de lots intéressants

A l'année prochaine pour une nouvelle rando le dimanche 26 mai 2013.

Le président, Luc LIARD

ASSOCIATION DE PÊCHE

Bonjour à tous, amis pêcheurs et non pêcheurs,

Nous étions très nombreux à assister dans le préau de l'école, à l'assemblée générale de la société de pêche qui a eu lieu le 7 avril 2012 ; un grand merci à tous les présents.

Remerciement au conseil municipal pour notre subvention qui contribue chaque année à l'amélioration constante de notre association.

Certains d'entre nous ainsi que les élèves ont pu participer au rempoissonnement du PANAMA qui a eu lieu le 21 Janvier 2012 à 11 h, (commande datant du 20 novembre 2011) l'étang a été peuplé de tanches, carpes dont les poids varient de 2,5 à 7 Kg, nous avons choisi d'y ajouter gardons, rotangles, et goujons avec certificat sanitaire.

Ordre du jour :

- Historique du PANAMA
- Bilan moral et financier
- Approbation des comptes
- Appel à candidatures
- Election du bureau
- Règlement de pêche 2012
- Dates des divers concours 2012
- Questions diverses



Début de la séance :

Rappel sur la mare de Beurepaire le creusement de l'étang du PANAMA ; et pourquoi le nom de PANAMA.
Rappel des travaux réalisés passerelle, abords de l'étang, avec Mr et Mme FRAISSE merci de leur aide pour la réalisation de ces travaux.

Catherine nous distribue le bilan très détaillé de la société de pêche.

Approbation des comptes à l'unanimité.

Malgré un rempoissonnement, et de lots importants pour l'année 2011, la trésorerie se porte bien.

Appel à candidatures : quelques changements sont à noter au niveau du bureau ;

Elu à l'unanimité le conseil d'administration se présente comme suit :

Mr TAQUET Jean, Président ; Mr ARHEL Désiré, Vice Président ; Mme HORTEL Vanina, Trésorière
Mme TAQUET Catherine, Secrétaire ; Mr HORTEL Nicolas, Membre chargé de la surveillance et du contrôle
Mme ARHEL Valérie, Chargée de communication ; Mr LATIMIER Jean pierre, Membre actif
Mr COUNY Nicolas, Membre actif ; Mr BUISSON Sébastien, Membre actif.

La société de pêche ainsi constituée est habilitée à organiser la surveillance, le contrôle de la pêche, son exploitation, à assurer la protection et le repeuplement du poisson dans les étangs communaux.

Règlement de pêche 2012 :

Le règlement sera affiché sur les panneaux des étangs communaux et distribué à chaque pêcheur ainsi qu'au Sébastopol, à la boulangerie, au d'Aligre, à la Table du Perche ; les cartes annuelles seront vendues aux endroits mentionnés.

Dates des divers concours 2012 :

Le concours annuel aura lieu le **9 juin 2012** avec lâcher de saumons de rivière.

Concours du **14 juillet** truites offertes par la municipalité.

Il est prévu d'implanter bancs et tables autour du plan d'eau et de consolider le centre des traverses de la passerelle (quelques mains supplémentaires seront les bienvenues).

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 18 heures.

Le verre de l'amitié ainsi que des toasts clôture cette assemblée.

Dans l'attente de vous voir ou revoir aux abords de l'étang, bonne pêche à tous.

Le Président.



Champrond en Gâtine - SAMEDI 9 JUIN

CONCOURS DE PECHE

Lâcher de saumon de rivière

Inscriptions à partir de 7h00

Programme du concours :

8 H 00	Début du concours
9 H 45 à 10 H 15	Pause café (café offert)
10 H 15 à 12 H 00	Reprise du concours
12 H 00 à 12 H 30	Pesée et remise des lots
12 H 30 à 14 H 30	Repas pour ceux qui le désirent
14 H 30	Reprise de la pêche pour les participants du matin

COUPES au 1er du concours, à la 1ère FEMME, au 1er ENFANT + LOTS

De très nombreux lots dont le 1er prix : 50 €

CONSIGNES : PAS D'ASTICOTS DANS L'AMORCAGE TIRAGE AU SORT DES PLACES

- 1/ Une ligne ou lancé par pêcheur
- 2/ Asticots, vers de farine, pain, mais, vers de vase
- 3/ Bourriche
- 4/ Tout pêcheur doit rester à son poste jusqu'à la pesée
- 5/ Les bourriches doivent rester à l'eau
- 6/ Seuls les SAUMONS seront pris en compte
- 7/ Le compte des points se fera au poids et au nombre en cas d'ex æquo.

PRIX ADULTES : 8 EUROS

PRIX ENFANTS (- 13 ANS) : 5 EUROS

OUVERT A TOUS

(Carte annuelle : 6 €, Enfants de Champrond : 3 €)

REPAS comprenant :

apéro. entrée, plat, fromage, dessert une bouteille pour 4 ,café
Prix : 8€ par personne (pour pêcheur et leur famille), 5€ pour les enfants.

Renseignements RESERVATION : 06 09 66 72 53

BONNE JOURNEE ET BONNE CHANCE A TOUS.

Les paniers d'Aligre



Depuis plus d'un an, Les Paniers d'Aligre proposent, par le biais de Au Jardin Loupéen (Maraîcher bio), un choix de légumes frais, de saison, diversifiés et disponibles à mesure qu'ils mûrissent ils sont cultivés sans pesticides, ni engrais chimiques ni OGM à proximité du lieu de vente, ce qui permet de manger local et de réduire les transports, **une alimentation saine et un environnement préservé.**

L'achat à l'avance garantit un revenu à l'agriculteur et lui permet d'obtenir ses fournitures (semences, serres etc...) sans s'endetter. Les adhésions se font principalement au moment du renouvellement du contrat pour l'ensemble des adhérents Le succès de ce partenariat repose sur un engagement des consommateurs sur au moins un an, afin de libérer le producteur des contraintes de la commercialisation.



C'est aussi un **contrat solidaire**, reposant sur l'engagement financier du consommateur qui achète à l'avance sa part de récolte qu'il récupère pendant la saison de production. L'achat à l'avance garantit un revenu stable à l'agriculteur et lui permet le maintien de l'activité agricole.

Les Paniers d'Aligre offrent à la fois des légumes, mais aussi des poulets des œufs bios (Ferme Duhoux), du lait frais (GAEC Beaudoux), ou encore de la viande de bœuf et du veau (EARL Les Vitriers), tout cela à des prix raisonnables pour des produits de cette qualité.



Pour devenir, vous aussi, un **ADHERENT** heureux de retrouver le rythme des saisons, consultez notre site dans la rubrique associations de la mairie ou adressez-vous auprès de la présidente ou des coordinateurs.

Nous remercions tous les adhérents actuels et lançons un appel à tous ceux qui veulent nous rejoindre.

Les livraisons au local se font tous les mardis et nous adaptons les contrats en fonction des jours de présence de chacun,

⊗ **Les contrats légumes Bios** sont à retirer auprès du coordinateur Jean -Louis JONAS

Tel 02 37 91 00 16

⊗ **Les contrats volailles et œufs Bios** sont à retirer auprès du coordinateur Jean -Pierre BRIHAYE

Tel 02 37 49 85 17

⊗ **Les contrats viande** sont à retirer auprès du coordinateur Marie-Claude MARGERIN

Tel 02 37 49 87 86

⊗ **Les contrats lait frais** sont à retirer auprès du coordinateur Céline Hénichard

Tel : 06 64 27 35 34

Les distributions de Champrond en Gâtine :

Ancienne gendarmerie le mardi

de 18h30 à 19h30 (été)

De 17h30 à 18h30 (hiver)

Les distributions de La Loupe (NOUVEAU) :

Au jardin Loupéen (DDE) le mardi de 17h15 à 18h00(été) et de 18h15 à 19h00(hiver)

Céline Hénichard
La Présidente



Le Comité des fêtes ¥



FESTIVITÉS DES 13 ET 14 JUILLET

➤ 13 juillet à partir de 19 heures

Pot de l'amitié- repas froid- retraite aux flambeaux - feu d'artifice- bal avec orchestre

➤ 14 juillet ; à partir de 15 heures : jeux nouvelle formule



15 AOÛT : BROCANTE DE LA ST SAUVEUR

de 7h à 18 heures

♪ Du côté des artisans et commerçants ♪

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE A TOUS LES ARTISANS ET COMMERÇANTS AYANT UNE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE OU HABITANT SUR LA COMMUNE. LIBRE A VOUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS ARTICLES PAR MAIL (contact@champrond-en-gatine.org)

Du nouveau dans nos commerces ! Nouveau gérant au garage



Le garage Eurorepar change de gestionnaire !
SARL GARAGE LEDUC
Eurorepar

82, Grande Rue - 28240 Champrond-en-Gâtine
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 8h-12h et 14h-17h.

Garage / Carrosserie / Peinture / Dépannages Eurorepar.

Réparateur de véhicules toutes marques :

- Diagnostic, recherche de panne (passage à la valise électronique).
- Vente de véhicule neuf et occasion.
- Dépannages
- Remorquages
- Convoyages d' une à trois voitures jusqu'à 4 tonnes sur plateau
- Location d'un véhicule utilitaire 16M3

(Idéal pour déménagements, transport de matériel, etc..). Le permis B suffit pour la conduite de ce véhicule.



TEL : 02.37.49.82.90

FAX : 02.37.49.84.69

PORT : 06.81.64.63.28

Gérant : LEDUC Benoît

Ouverture du 1^{er} juillet au 31 août 2012 ...

ATELIERS LOISIRS ENFANTS
SOUS LA YOURTE MONGOLE
4/6 ans - 7/10 ans

ATELIER MANUEL

ATELIER THEATRE/CONTE

BRINDILLE

ATELIER NATURE

ATELIER ECRITURE

BESSE ISABELLE
3 rue de l'arcade - Beaurepaire
CHAMPROND-EN-GATINE
TÉL : 06-62-16-79-12
Email : isabesse@gmail.com
<http://art-et-nature.blog4ever.com>
Interventions en centres de loisirs et écoles

ATELIER THEATRE/CONTE
«LA YOURTE MONGOLE»

* Présentation de la yourte et lecture d'un conte traditionnel monghol : "Le violon cheval", à l'origine du violon monghol : «le morin-khuur».

Dans cet atelier, les enfants apprendront aussi en s'amusant, à développer «leur monde intérieur» et leurs qualités artistiques par des exercices techniques (relaxation, respiration, voix, concentration), de l'expression orale et corporelle à travers le jeu et une initiation au jeu théâtral (contes, poésies.....).

ATELIER MANUEL
«BRICOLAGE ECOLO»

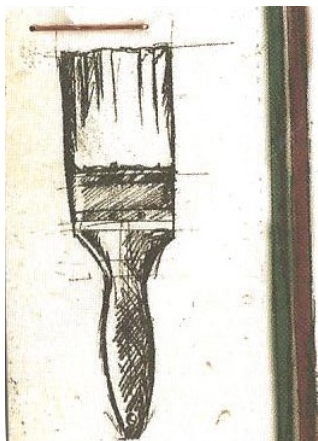
Collage, peinture, dessin, sculpture, modelage de la terre, pâte colorée autodurcissante, ballons sculptés, papier mâché, confection de marionnettes, bijoux, animaux à partir d'emballages recyclés...

ATELIER NATURE
«LE SENS NATURE»

A travers des jeux d'éveil sensoriel, l'enfant va voir, entendre, toucher, sentir, goûter, connaître, comprendre la nature.

ATELIER ECRITURE
«CHEVAL ET POESIE»

Visite à «La ferme équestre de Montzéot» à St Eliph. Photographie avec leur copain à 4 pattes préféré et écriture d'un poème illustré.



HORTEL NICOLAS

peinture, vitrerie, placo
revêtement sol et mur
décoration etc...

nicolas.hortel@orange.fr
06.28.46.84.06
02.37.37.06.57

5 route de combres
28240 CHAMPROND EN GATINE

Rappel : Les commerçants exerçant sur la commune de Champrond-en-Gâtine peuvent faire leur promotion sur notre site internet. (contactez la mairie).

Et Etat civil

Naissances :

Eve Papin née le 7 octobre 2011 domiciliée 15 rue du Bois des Souches



LA FEUILLE PRATIQUE

• Les services communaux et intercommunaux •

≈ Mairie de Champrond en Gâtine ≈

Tel : 02-37-49-80-20
Tel : 09-77-81-00-90
Télécopie : 02-37-49-80-26
E.Mail : contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie:
Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric
Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe
Le samedi de 9h30 à 11h30 : Le maire ou les adjoints.

Nouveaux habitants :

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- ✓ modifier votre adresse sur votre carte d'identité,
- ✓ vous inscrire sur la liste électorale
- ✓ nous indiquer si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.
- ✓ inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique.

≈ Services techniques municipaux ≈

En raison des conditions climatiques et des incidents mécaniques à répétition, les employés communaux ont pris du retard dans l'entretien des espaces publics. Nous mettons tout en œuvre pour que la situation revienne à la normale et sollicitons votre compréhension.

Prière de prendre soin et de respecter les espaces fleuris de la commune.

≈ Déchetterie ≈

HORAIRES DÉCHETTERIE ST ELIPH

HORAIRES D'ETE du 01 MARS 2011 au 30 OCTOBRE

Lundi	: FERMÉE
Mardi	: 09 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h 30
Mercredi	: 13 h 30 à 18 h 30
Jeudi	: 13 h 30 à 18 h 30
Vendredi	: 13 h 30 à 18 h 30
Samedi	: 09 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h 30
Dimanche	: 09 h 00 à 12 h 00

Fermée les jours fériés

≈ Ramassage des ordures ménagères ≈



Le jour hebdomadaire du ramassage des ordures ménagères et de la collecte sélective est le vendredi ainsi que le mardi pour les hameaux suivants : *les Cornets, le Grand Bois Landry, le Petit Bois Landry, la Suarderie, le Petit Beauvais, le Grand Beauvais et les Orgeries*. Les semaines où il y a un jour férié, le jour de ramassage est décalé au lendemain. Il est conseillé de sortir ses poubelles la veille au soir. **Merci d'éviter de les sortir plusieurs jours à l'avance afin de limiter les dégradations par les animaux.**

≈ Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.

≈ Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈

En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures. En cas d'urgences le soir et le week end, vous pouvez contacter M. TAQUET Jean au 02.37.37.35.36 ou M. Denis GRANGER au 06.77.01.60.76.

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR LE BON FONCTIONNEMENT ET LA PRESERVATION DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES DU BOURG

Afin de respecter l'exploitation, l'entretien, le bon fonctionnement de la station d'épuration (prestations non prévues 24h/24), il est demandé :

De ne pas jeter dans les toilettes de coton tiges, de serviettes périodiques, de blocs nettoyants (genre harpic, canard WC...), de mouchoirs jetables (non dégradables), de ficelles, papiers absorbants, **des huiles de friture et autres huiles non bio-dégradables**, ...

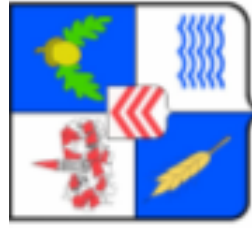
Un panier dégrilleur permet d'extraire une grosse partie de ces détritiques non dégradables, mais certains d'entre eux, trouvant passage au travers des grilles peuvent obstruer les pompes de relevage (blocage de la pompe, dégradation, voire remplacement de celle-ci, d'où coup très important).

Pensons à notre environnement, grâce aux bassins d'épuration, à l'exploitation, à l'entretien, à la surveillance, nos déchets sont décomposés par des micro-organismes qui se renouvellent et se maintiennent grâce à l'aération et au brassage du bassin qui fournit l'oxygène nécessaire à la vie de ces micro-organismes en contact avec la pollution (matière nutritive).

Merci à tous de prendre conscience de ces recommandations.

L'argent de vos porte-monnaie et votre environnement sont en jeux.





RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU Champrond - en - Gâtine

Si vous êtes absent le jour de la relève, Vous pouvez nous communiquer votre index dans les 24H suivant la date indiquée.

Mairie de Champrond-en-Gâtine 02 37 49 80 20.

Dates Période

Dates Période

Dates Période

	<i>Dates Période</i>		<i>Dates Période</i>		<i>Dates Période</i>
A		G		P	
Aiguillon	20-juin : journée	Gillet	21-juin : journée	Panama	19-juin : journée
Arcade	21-juin : journée	Graiserie	20-juin : journée	Perche	21-juin : journée
		Guèze	19-juin : journée	Plessis	19-juin : journée
B				Plessis	19-juin : journée
du Bois des Souches	19-juin : journée	H		Prieuré	19-juin : journée
Beauvais	20-juin : journée	Huberts	20-juin : journée		
Beauvais	20-juin : journée			R	
		Route d'	19-juin : journée	Rue (D923)	18-juin : journée
C				Rosiers	19-juin : journée
Château d'Eau	21-juin : journée	L			
Chaussée	19-juin : journée	La Loupe	19-juin : journée	S	
Combres	19-juin : journée	Landry	20-juin : journée	Suarderie	20-juin : journée
Cornets	20-juin : journée	Grand Bois	20-juin : journée		
des Charmilles	19-juin : journée	Petit Bois	20-juin : journée	T	
		Rue de Saint	21-juin : journée	Tour	19-juin : journée
D		Lavoir	21-juin : journée	Tourcheronde	20-juin : journée
Départementale 923	20-juin : journée	Lucasserie	21-juin : journée		
		Lutonnerie	19-juin : journée	V	
E				Valdon	20-juin : journée
Eglise	19-juin : journée	M		Vitriers	20-juin : journée
Empire	21-juin : journée	Massonnerie	20-juin : journée	Ventes	20-juin : journée
Etang	19-juin : journée	Moulin	20-juin : journée	Villemaigre	20-juin : journée
		Muid	21-juin : journée		
F				Z	
Fontaine	19-juin : journée	O		Z.A	18-juin : journée
Forêt	20-juin : journée	Orgeries	20-juin : journée	Z.A D923	18-juin : journée
Foucauderie	21-juin : journée				

INFORMATIONS :

Nous vous remercions à l'avance de nous faciliter l'accès au compteur (Fosse dégagée, Chien attaché, Portail ouvert, ...). Si votre compteur se situe sur la voie publique ou s'il est accessible, votre présence n'est pas obligatoire. Notre agent est équipé d'un badge officiel (Service des eaux Champrond-en-Gâtine)

≈ Service Transbeauce à la demande ≈

la demande simple !

Facile & Économique !

Vous réservez votre voyage et nous venons vous chercher chez vous, pour vous conduire à destination.

Pratique & Sécurisant !

Vous souhaitez vous déplacer dans votre arrondissement pour faire vos courses, un rendez-vous, rendre visite à vos amis ou à votre famille, accéder à la gare SNCF, à la médiathèque, au centre ville...



Transbeauce Eure & Loir
CONSEIL GÉNÉRAL
Ca crée des liens d'être euréliens

Sur simple appel téléphonique notre équipe vous renseigne et réserve votre transport. La réservation doit être faite au plus tard la veille de votre déplacement, avant midi et du lundi au samedi de 9h00 à 17h00.

0 825 00 28 29
Prix d'un appel - 0,15€/mn



www.transbeauce.fr

Transbeauce Eure & Loir
CONSEIL GÉNÉRAL
Ca crée des liens d'être euréliens

Bougez comme vous voulez avec le T.A.D* !



0 825 00 28 29

Prix d'un appel : 0,15€/mn

www.transbeauce.fr

*Transbeauce à la demande accessible également aux personnes à mobilité réduite

Image Graphik : Hémisphère & Coen

Transbeauce à la demande c'est simple !

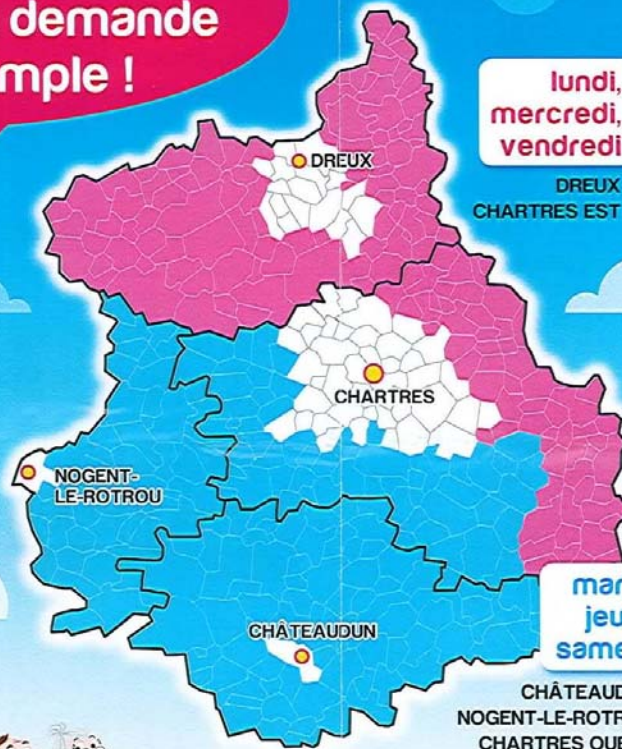
Besoin ou envie de vous déplacer sans en avoir la possibilité ?

Vous n'avez pas le permis de conduire, vous êtes à mobilité réduite ou vous aimez vous faire conduire, ce service est fait pour vous !

Réservez votre voyage dès maintenant du lundi au samedi de 9h00 à 17h00 au

0 825 00 28 29

Prix d'un appel : 0,15€/mn



lundi, mercredi, vendredi

DREUX
CHARTRES EST

mardi, jeudi, samedi

CHÂTEAUDUN
NOGENT-LE-ROTROU
CHARTRES OUEST



Ca crée des liens d'être euréliens

*Les destinations sont les chefs lieux d'arrondissements, chefs lieux de cantons, gare SNCF...

● Numéros infos et permanences utiles ●

↳ Numéros utiles

SECURITE :		HOPITAL MAISON DE RETRAITE LA LOUPE :	
S.A.M.U	15	02 37 29 33 11	
POMPIERS	18		
GENDARMERIE	17	CHIRURGIENS – DENTISTES LA LOUPE :	
		Cabinet du Docteur SACCENTI	02 37 81 05 12
MEDECINS DE LA LOUPE :		KINESITHEAPEUTES LA LOUPE :	
Docteur Daniel BIGARD	02 37 81 21 18	Cabinet BLANCHET – COUSIN	02 37 81 13 92
Docteur Michèle CASADEI-PUIS	02 37 81 21 18	Cabinet LAUNAY (Ostéopathe)	06 67 92 22 53
Docteur Philippe PUIS	02 37 81 21 18	Cabinet Gilles TOULEMONDE	02 37 81 30 11
Docteur Jacques LYSZLIEWICZ	02 37 81 17 48		
Docteurs Monique et Roger SERRY	02 37 81 19 46		
Docteur SDROBIS BODGAN VASILE	02 37 81 21 18		
INFIRMIERES DE LA LOUPE :		OPTICIENS LA LOUPE :	
Cabinet Mesdames : BRIEND – DUPIN	02 37 81 04 88	Ph. JAMET, Optique du Gros-Chêne	02 37 81 16 19
Cabinet V. DOLLEANS	02 37 81 06 58	Optique PIGEARD	02 37 81 07 12
Cabinet C. GONSARD	02 37 81 09 04		
PHARMACIENS DE LA LOUPE :		VETERINAIRE :	
Pharmacie CENTRALE	02 37 81 19 89	Dr. Joseph RWANYAGAHUTU	02 37 81 04 66
Pharmacie de l'ETRIER	02 37 81 13 19		
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LA LOUPE :		ENSEIGNEMENT :	
10, Place Vauban	02 37 81 30 00	Collège Jean Monnet	02 37 53 58 70
		Ecole Champrond-en-Gâtine	02 37 37 31 57
		Syndicat scolaire	02 37 49 82 78
AMBULANCES LA LOUPE :		LA MAISON DES P'TITS LOUPS	
Ambulance Assistance Secours		3 rue Henri Dunant à la Loupe	02 37 29 45 68
SARL LE VERN	02 37 81 24 59		
Ambulances Loupéennes	02 37 81 15 66	SYNDICAT D'INITIATIVE	02 37 81 24 00
SIAP	02 37 29 09 29	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU PERCHE	02 37 81 29 59
		SNCF	36 35

↳ permanences

Association / organisme	Responsable	Jour et Heure	Lieu	Téléphone
ADMR (Aide à domicile en milieu rural)		Le mardi de 10h à 12h Le vendredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous	11, impasse de la Cerisaie ZA La Loupe	02 37 29 90 59 Fax : 02 37 81 14 51
ASSEDIC		Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi 8h30 à 11h30 et 13h15 à 15h00 Mardi : 8h30 à 12h30	20, rue de la Serine Nogent le Rotrou	Pour consulter votre dossier 08 36 64 26 42
ASSISTANTS SOCIAUX ANIMATEUR INSERTION ASSISTANTE SOCIALE (CPAM)		Sur rendez-vous Mardi 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous	16 rue de la Bryère Mairie La Loupe	02 37 53 57 30 02 37 25 62 29

Conseiller Général	Eric Gérard	Sur rendez-vous	Mairie La Loupe	02 37 81 10 20
F.N.A.T.H (Fédération Nationale des accidentés du travail et des handicapés)		4 ^e vendredi des mois de janvier-mars-mai-juillet septembre-novembre	Mairie 15h30 – 16h30 La Loupe	
M.I.L.O.S 28 (Mission locale sud Eure et loir - ex PAIO) Mme Lasne	Mme Haudebourg	Tous les mardis sur rendez-vous	Mairie La Loupe	02 37 52 57 71
RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe	Mme Prioville	Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h – 14h à 17h Mercredi : 9h à 12h et (sur RDV) l'après-midi Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h	18 rue de la Gare La Loupe	02 37 81 38 93
RETRAITE Sécurité Sociale Caisses Complémentaires ARRCO - CICAS		1 ^{er} et 3 ^e Mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 Plus de permanence : pour tous renseignements téléphoner	Mairie La Loupe	02 37 28 57 52
RSA		S'adresser à la DGAS AS		02 37 53 57 30
SECURITE SOCIALE		Lundi et jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	12 rue de la Bruyère La Loupe	02 37 81 07 77
SYNDICAT D'INITIATIVE		Mardi et Samedi 10h00 à 12h00	Gare La Loupe	02 37 81 24 00

La prochaine édition de la feuille de Chou : 20 septembre

Une réunion aura lieu le jeudi 30 août à 20h30 à la mairie afin que vous puissiez nous transmettre directement les articles que vous souhaitez y faire apparaître.



Pour toutes personnes souhaitant être conviées à cette réunion (commerçants, artisans, associations, particuliers habitants Champrond, ...) merci de bien vouloir communiquer vos coordonnées et notamment votre adresse e-mail en mairie.



PASSÉ CE DELAI, TOUT ARTICLE REÇU NE SERA PAS INTEGRÉ A LA FDC DE SEPTEMBRE MAIS POURRA L'ETRE A L'EDITION SUIVANTE.